

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Jeudi 27 août 2020

Mobilité et transports

Les nouveautés de la rentrée 2020/2021

STAR et HANDISTAR

La rentrée 2020 est marquée par une reprise de la fréquentation du réseau de transports en commun, nettement impactée par la crise sanitaire Covid-19. Depuis début mai 2020, on observe une hausse progressive de la fréquentation du réseau Star bus+métro : de 10 % de sa fréquentation habituelle la première semaine de mai, la fréquentation est remontée à plus de 75 % depuis mi-juillet. Keolis Rennes continue d'appliquer très strictement les protocoles sanitaires permettant d'assurer le meilleur niveau de service possible pour les voyageurs et de bonnes conditions de travail pour les agents en charge de l'exploitation du réseau (personnel de conduite, agents propreté, Amistar, contrôleurs, techniciens de maintenance...).

Nouveautés 2020/2021

→ Création et rechargement de cartes KorriGo Services

Nouveauté de cette rentrée, Star offre de nombreuses possibilités pour préparer sa rentrée sans se déplacer. Il est désormais possible de créer ou recharger sa carte sur star.fr ou sur *STAR*, l'*appli*, grâce à la e-recharge.

Star vient également à la rencontre des usagers dans 17 communes de la Métropole, entre le 20 et le 29 août. De plus, 130 commerçants sont agréés Star dans tous les quartiers de Rennes et dans toutes les communes de la Métropole.

Informations sur ce dispositif spécial rentrée à retrouver sur star.fr.

→ Tarification

Conséquence de la crise sanitaire, le calendrier des instances de Rennes Métropole et le calendrier électoral ont conduit au report de l'examen par le Conseil métropolitain de la tarification des transports, habituellement actualisée au début de l'été.

À l'automne, le Conseil de Rennes Métropole se prononcera sur une tarification réduite pour les moins de 26 ans, et sur la gratuité pour les moins de 12 ans. Ces dispositions complèteront la tarification solidaire, mise en place en 2017, et qui permet d'accorder, selon les revenus, soit une gratuité soit une réduction de 50 à 85 % sur les abonnements mensuels.

→ Billettique

Les équipements billettiques de la ligne a de métro, mis en service en mars

2022, arrivent en fin de vie et ne sont pas compatibles avec les usages actuels (paiement sans contact par carte bancaire, ticket rechargeable qui remplacera le ticket papier). À partir du 1^{er} décembre 2020, le nouveau système billettique sera mis en fonction sur l'ensemble du réseau : les nouveaux valideurs et distributeurs de titres de transports sont en cours de déploiement à bord des bus et dans les stations de la ligne A du métro. Dans le métro, les portillons seront mis en service à la même date. La consultation sera poursuivie et élargie avec les associations, collectifs et citoyens particulièrement concernés par les questions de handicap et d'accessibilité pour assurer au mieux l'accessibilité aux deux lignes de métro. Une évaluation sera menée après leur installation.

→ Le ticket rechargeable

Les nouvelles générations de systèmes billettiques sont « tout sans contact ». Cette technologie présente de nombreux avantages à commencer par la fiabilité (car il est exempt de mécanique contrairement aux équipements actuels) et la réutilisation des tickets. À partir du 1^{er} décembre 2020, le ticket rechargeable sans contact remplacera les tickets papier.



Il s'agit d'un support cartonné à puce, donc intelligent, capable de porter une tarification plus élaborée que le ticket papier actuel et qui permettra d'y charger différents titres (1 voyage, pass journée, 10 voyages, etc.).

Après usage des titres chargés sur le ticket, celui-ci est rechargeable. Les voyageurs seront invités à le conserver et à le réutiliser pour leurs prochains voyages. Ce ticket sera symboliquement payant lors de sa distribution initiale (10 centimes d'€). Les tickets actuels seront échangeables gratuitement en agence.

→ Star't : une ligne régulière de covoiturage en 2021

À partir de janvier 2021, Rennes Métropole lance star't, une ligne régulière de covoiturage reliant les communes du Rheu, Pacé, Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné. Le tracé de cette ligne a été défini en fonction des flux de circulation constatés vers différentes zones d'emploi. Des arrêts abrités jalonnent la ligne, signalés en amont par des panneaux à message variable permettant aux usagers d'indiquer leur présence et le point de dépose souhaité. Cette ligne sera opérée par Keolis Rennes, en partenariat avec la société Ecov.

À partir de septembre 2020, des conducteurs seront recrutés au sein des communes et zones d'emploi situées le long de la ligne star't, avec l'appui des référents PDE (plan de déplacements entreprises).

En pratique, le conducteur pourra, à la lecture des panneaux signalant la présence d'un covoitureur en attente ou *via* l'application star't, s'arrêter pour prendre le covoitureur. Les conducteurs seront indemnisés d'un montant de 1€ par trajet, et ce, qu'un passager en ait bénéficié ou non.

En l'absence de passage de conducteur, un véhicule Star assurera le trajet dans un délai maximum de 30 minutes après la demande de covoiturage.

Par ailleurs, conformément au Plan de déplacements urbains (PDU), les études se poursuivent en lien avec l'État, la Région et le Département concernant la mise en œuvre de voies réservées au covoiturage sur les 8 principales voies pénétrantes vers Rennes.

→ Redéploiement du réseau Star bus+métro

Le réseau de transports en commun de la Métropole de Rennes se prépare à un redéploiement, qui interviendra au moment de la mise en service de la ligne b du métro. À noter pour la rentrée 2020, deux lignes de transports scolaires renforceront l'offre scolaire à Laillé, pour y desservir le nouveau collège Marie Curie.

Au mois de novembre 2020, sous réserve de la situation sanitaire, les habitants de Rennes Métropole seront invités à découvrir le futur réseau de transports en commun modifié avec la ligne b de métro, au cours de journées portes ouvertes à la station Sainte-Anne de la ligne b. Ces portes ouvertes seront aussi l'occasion de présenter le nouveau système billettique, mis en service à partir du 1^{er} décembre 2020.

→ Nouveaux services Star

Depuis le mois de juillet, les **données de fréquentation des lignes de bus et métro** sont disponibles en ligne sur le site star.fr : elles permettent aux voyageurs qui le souhaitent et le peuvent d'organiser leur trajet en fonction de ces pronostics de fréquentation. Mises à jour ligne par ligne une fois par semaine, ces données permettent d'estimer l'affluence par jour (semaine/samedi/dimanche) et tranche horaire de 30 minutes.

À partir de la rentrée 2020, Star propose des **conseils en mobilité** : sur rendez-vous, en agence commerciale Star, les voyageurs pourront réaliser un diagnostic personnalisé de leurs déplacements et bénéficier de conseils quant aux offres de mobilité les plus adaptées (trajets, intermodalité et offres tarifaires Star mais aussi Breizhgo cars et trains, auto-partage Citiz...).

La **e-boutique** Star permet désormais d'acheter des titres en ligne sur *Star l'appli* sur les smartphones Android dotés de la technologie NFC, puis de les charger sur la carte KorriGo directement depuis ce smartphone.

Rappels : parcours découverte et service "Star me guide"

→ Parcours "découverte"

Les parcours "découverte" permettent aux personnes qui l'appréhendent de se familiariser avec le réseau de transports. Ces parcours collectifs emmènent de petits groupes sur le terrain pour apprendre à se repérer aux arrêts, gérer un changement, lire la carte du réseau... Plus qu'une balade sur le réseau Star, il s'agit d'une démarche expérimentale visant à aider chacun à utiliser les transports collectifs. Des ateliers spécifiques seront également proposés pour découvrir les services web et digitaux du réseau Star.

→ Star me guide

"Star me guide" permet aux personnes en situation de fragilité ou de handicap d'être accompagnées sur leur trajet effectué sur le réseau Star. Trouble de la vue, de la mémoire, de l'orientation, du langage... sont autant de situations qui permettent d'être éligible à ce service gratuit (sous réserve d'une demande au préalable).

→ Pass Pluriel

Valable une journée, il permet de voyager les samedis, dimanches et jours fériés de 2 à 5 personnes avec un seul ticket à 5 €. Il est disponible en agence, dans les distributeurs automatiques et chez les commerçants agréés Star. Il est aussi chargeable sur la carte KorriGo Services.

→ *Sortir!* avec KorriGo

Partenaire du dispositif, KorriGo héberge désormais *Sortir!* sur sa carte KorriGo Services. Les bénéficiaires de la carte *Sortir!* peuvent désormais se déplacer et sortir avec une carte unique.

| À propos du réseau Star

En 2019, le réseau STAR a assuré plus de 88,4 millions de voyages dans la métropole rennaise (+3,2 % par rapport à 2018). Avec 193 voyages par an et par habitant, le réseau STAR se place au 6^{ème} rang des réseaux français pour son taux d'utilisation et 166 000 habitants de Rennes Métropole sont abonnés au réseau. Plus de 350 000 voyages sont réalisés par jour de semaine en moyenne, dont plus de 42 % en métro.

Depuis 2015, l'ensemble des lignes du réseau STAR sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

32 % des voyages sont réalisés avec des titres en tarification solidaire.
